

## UNE TAPISSERIE D'ENGHIEN

Parmi les industries d'art qui ont fleuri dans les anciens Pays-Bas il n'en est pas qui ait occupé plus de bras que la fabrication des tapisseries de hautelisse.

Arras, Valenciennes, Douai, Lille et ses environs, Bruges, Middelbourg, Tournai, Mons, Binche, Audenaerde, Grammont, Lessines, Ath, Courtrai, Alost, Bruxelles, enfin Enghien et ses environs ont fabriqué pendant plusieurs siècles d'innombrables tentures dispersées actuellement par toute l'Europe. Ajoutons également qu'il n'est pas d'industrie qui ait contribué plus que celle de la hautelisse à établir au loin le renom artistique de nos contrées.

MM. Wauters, Pinchart, Soil et en France MM. Müntz et Guiffrey nous ont livré des données fort nombreuses sur cette industrie fameuse et cependant la tâche qu'ils ont entreprise est loin d'être terminée. Il reste encore beaucoup de questions à élucider et de monuments à faire connaître. Aussi la présente étude n'a-t-elle d'autre but que de mettre en lumière une pièce contenant des données intéressantes et inédites.

### I

L'âge d'or de la tapisserie à Enghien semble avoir été le XVI<sup>e</sup> siècle. S'il n'entre pas dans le cadre de notre étude de

rappeler les encouragements dont l'industrie de cette ville fut l'objet sous le règne de Charles-Quint et au commencement de celui de Philippe II, il importe toutefois de citer le témoignage de plusieurs contemporains.

En 1551, l'ambassadeur vénitien Marino Cavalli nous apprend dans un rapport au Conseil des Dix, qu'avec Bruxelles et Audenaerde, Enghien était tout spécialement renommé pour ses tapisseries. Guichardin écrivait en 1560, qu'il se faisait à Enghien une grande quantité de belles et bonnes tapisseries. L'historien Vinchant († 1635) nous apprend que la ville d'Enghien « est mais paravant devantaige, recommandable pour la manufacture de tapisserie » (1). « Avant les troubles du règne de Philippe II, au temps où cette manufacture était donc fort active à Enghien il y avait des ouvriers qui s'occupaient dans la plupart des environs à Hérinnes, à Marcq, à Saint-Pierre-Capelle, à Petit-Enghien et jusqu'à Lembecq et Hal, ces deux dernières localités sont nommées dans un document de 1582 » (2).

### II

Les produits de la fabrication enghienoise connus d'une manière indiscutable sont peu nombreux. La pièce la plus ancienne est conservée à Bruxelles dans les collections de la Sérénissime Maison d'Arenberg. Elle représente le roi *Modus* et la reine *Ratio*. Le sujet comporte des personnages en assez grand nombre ; la composition a grande allure et se distingue par son coloris harmonieux. On remarque un groupe de veneurs et la vue du château d'Enghien que Philippe de Clèves fit reconstruire. C'est ce même Philippe de Clèves, comme nous dit M. Pinchart (2), qui octroya des statuts au métier des

(1) *Annales de Hainaut*, édit. des Bibliophiles belges, t. I, p. 33.

(2) A. PINCHART, *Hist. gén. de la Tapisserie*, p. 91.

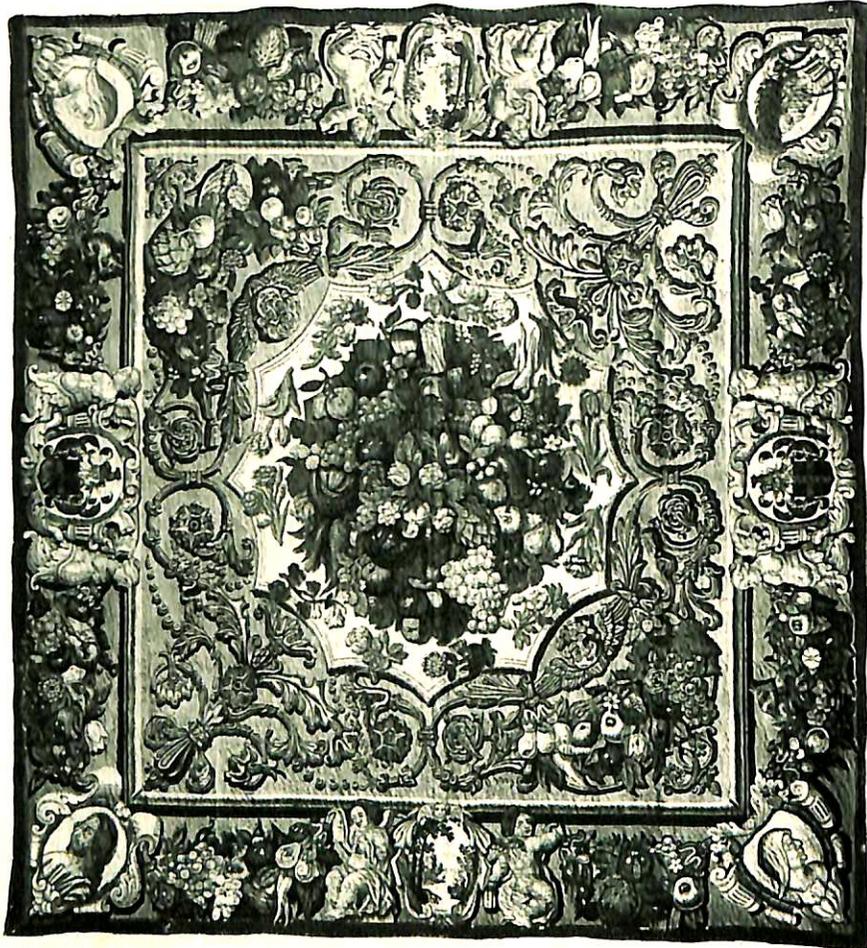
tapissiers le 18 octobre 1513, en vertu desquels tous ceux qui demeuraient dans les localités faisant partie de la terre d'Enghien par conséquent, non seulement dans la ville, mais dans les villages des environs avaient droit de s'y faire inscrire. Il y a encore lieu de mentionner une tapisserie conservée à Florence dont nous parlerons plus loin et deux spécimens indiqués dans la nouvelle édition de la Tapisserie (1) comme appartenant à la fabrication des Flandres. L'une représente *Diane chasseresse* (verdure); elle porte, d'après l'ouvrage précité, deux marques: l'écu gironné de cinq pièces de sable et de cinq pièces d'or (?) et la marque P C jaune ou d'or chargé d'un V de gueules. Ce monogramme (2) appartient précisément à un marchand de tapisserie, Philippe Vander Cammen dont la marque nous a été révélée par les recherches de M. Donnet sur le pillage du *Pand* aux tapisseries en 1576 par les soldats espagnols. Ce personnage nous est encore connu par la requête qu'il adressa en 1582 au prince de Parme, gouverneur général, tendant à obtenir un passeport, comme nous l'apprend M. Pinchart (3), afin de se rendre à Anvers où il voulait remettre les tapisseries qu'il avait envoyées à des facteurs étrangers chargés de les vendre. Il ajoutait que « son intention étoit en même temps d'y acheter de l'estoffe pour employer les pauvres manans, dont la plupart sont tapisseurs miz en œuvre et entretenuz par le dict remonstrant et aultre exerçant la même marchandise des tapisseries, lesquelles devant ces troubles se transportoient à Anvers, pour d'illecques les faire passer outre en Espagne et Italie. »

Le second spécimen, dont le sujet n'est pas indiqué, a été

(1) *Bibl. des Beaux arts*. Voir appendice p. 371.

(2) Voir l'étude si intéressante de M. Donnet : *Les tapisseries de Bruxelles, Enghien et Audenarde pendant la furie espagnole* (à Anvers), *Annales de la société d'archéologie de Bruxelles*, t. VIII, p. 442 et suiv.

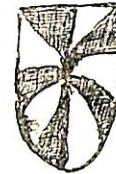
(3) A. PINCHART, *Op. cit.*, p. 92.



vendu le 23 juillet 1878 à l'Hotel des ventes à Paris. M. Müntz la renseigne comme une tapisserie des Flandres de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle porte des marques dont nous reparlerons dans quelques instants.

Au XVII<sup>e</sup> siècle la hautelisse était en décadence. C'est à cette époque qu'appartient un tapis de table provenant du château de Zetrud-Lumay actuellement en possession de M. le comte Ad. de Limburg Stirum.

Le tapis, qui affecte la forme d'un rectangle de 3 m. 01 sur 3 m. 20, est tissé de laine et de soie. Le milieu est occupé par dodécagone curviligne où l'on voit un amas de fruits et de légumes depuis le melon jusqu'aux asperges ; des fleurs détachées servent d'entourage à ce motif qui ne manque ni de pittoresque ni d'effet décoratif. Les écoinçons, formés par le médaillon médian, sont occupés par des rinceaux jaune-dorés modelés en rouge brun et animés par des têtes d'anges : le tout s'enlève sur un fond bleu ciel. — La bordure havane pâle est ornée aux quatre coins de médaillons renfermant des bustes représentant le Christ, un vieillard le front ceint d'une couronne laurée et une femme âgée. — Ce dernier sujet intervient deux fois. Des guirlandes de fleurs et de fruits relie entre eux quatre cartouches tenus par des amours et où se trouvent deux paysages alternant avec des armoiries. — Dans la bande



bleue qui encadre la tenture on remarque deux marques : un écu gironné de dix pièces de sable et d'argent et un monogramme. L'exécution de ce tapis ne laisse rien à désirer sous aucun rapport. En revanche, le décor pêche peut-être par l'absence de simplicité et de goût.

On sent que l'auteur du carton a voulu faire montre de talent. Aussi ne nous fait-il grâce d'aucun détail : ici ce sont des fleurs, là des rinceaux massifs, plus loin des guirlandes, enfin des médaillons les plus divers. Ces motifs s'entassent les uns

sur les autres sans repos pour l'œil. Quant au coloris le temps a réussi à mitiger certains contrastes peu heureux et des oppositions trop violentes. Il conviendrait cependant d'ajouter que les fleurs et les fruits témoignent de la part de l'auteur du carton de sérieuses qualités d'observation.

Comme le lecteur pourra s'en rendre compte par l'examen de la planche ci-jointe les médaillons ne se présentent d'une manière normale qu'autant que la tapisserie est fixée à un plafond, ou qu'elle est posée sur une table (1). Les dimensions relativement restreintes de 3 m. 10 sur 3 m. 20 nous forcent à écarter la première hypothèse. Quant à la seconde hypothèse elle se justifie pleinement par le caractère de la décoration et des spécimens qui ont été conservés, notamment celui aux musées des arts décoratifs et industriels à Bruxelles.

Les armoiries placées dans les cartouches et repeintes en partie à l'huile portaient tout récemment encore les armes de la famille française des d'Albon : *de sable à la croix d'or*. Le blason complet du comte d'Albon, est écartelé : *au 1<sup>er</sup> au 4<sup>er</sup> de sable à la croix d'or ; au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'or au dauphin ; couronne de prince* (2).

(1) Les hautelisseurs ont fabriqué des tapis de table dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Voir EUGÈNE SOIL, *Les tapisseries de Tournai. Les tapissiers et haute-lisseurs de cette ville*, pp. 61, 70, 71, 72, 73, 189, 292, etc.

(2) « Bruno-Joseph, comte d'Albon de la Rivière avait acheté la terre de Zetrud-Lumay en 1742, par cession du prince de Rache de la maison de Berghe-Saint-Winoc. Issu de la dernière race des anciens Dauphins, il était originaire du midi de la France et gouverneur de Bourg Saint Andéol sur le Rhône. Nous ignorons quelles circonstances l'amènèrent en Belgique.

Il épousa à Namur le 27 juin 1747 Marie-Isabelle, marquise d'Yve, baronne douaire de Soye veuve du baron de Blaisel. Devenu veuf à son tour il se remaria à Tirlemont le 27 décembre 1769 à Honorine-Joséphine-Caroline d'Eynatten de Schoonhove dame de Keersbeek, Grâce et Berleur. Il mourut à Tirlemont le 6 décembre 1777 sans laisser d'héritier direct.

Quant aux armoiries qui viennent d'être restituées dans leur état primitif en voici la description : *d'argent à une bande accostée d'une double cotice de sable ; surmontée d'un casque (1) avec couronne ; cimier : un lévrier colleté issant ; lambrequins : de sable et d'argent*.

Fait intéressant, ce blason appartient à un gentilhomme wallon qui devait terminer sa carrière à Enghien en qualité de bailli et de gouverneur de la ville. Le musée archéologique de Namur possède un portrait de ce personnage aux traits réjouis et dans une attitude pleine de crânerie. (2) Outre les armoiries on voit sur le tableau dont il s'agit un cartel renfermant l'inscription suivante : *Albert de Tamison escuier, seigneur de Maiserouille, Ec. (échevin) de Namur*. Il est désigné aussi comme seigneur de la Hesbaye. (3) Notre personnage était encore dans le Namurois lorsqu'il eut, en 1623 maille à partir (4) avec la justice pour avoir gardé des ducats de Liège qui n'étaient pas tolérés dans les Pays-Bas. Un an s'était à peine écoulé qu'il était l'objet ainsi que ses frères et sœurs des

La comtesse d'Albon épousa en secondes noces le baron de Wieha de Laintre.

La terre de Zetrud-Lumay passa à Honoré-Dominique comte d'Assier seigneur d'Urserre capitaine de dragons au service de France, neveu du comte d'Albon et resta à ses descendants. »

Nous devons les renseignements qui précèdent à l'obligeance de M. le comte Adolphe de Limburg Stirum.

(1) *Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne* par M. DE VEGIANO, seigneur d'Hovel, éd. par le baron de Herckenrode, t. IV, fig. 1895. Une erreur a été commise : au lieu d'une bande c'est une barre cotivée qui a été reproduite.

(2) Nous sommes redevable de plusieurs renseignements intéressants à notre excellent collègue M. Ad. Oger.

(3) *Annales de la Soc. Arch. de Namur*, t. XIV, p. 361. — ST. BORMANS, *Le magistrat de Namur*.

(4) LAHAYE et DE RADIGUËS, *Inventaire analytique des pièces et dossiers du conseil provincial de Namur*.

poursuites dirigées par le procureur général pour s'être attribué la qualification de noble. Cette intervention occasionna selon toute vraisemblance de grands ennuis au représentant de la loi, car il se plaint hautement de ce qu'on ait prétendu qu'il a agi par haine ou passion. Le procureur général annonce même son intention de résilier sa charge à cause des déboires qu'elle lui cause !

En 1628, Albert de Tamison réussit à se faire réhabiliter en qualité d'écuyer (1). Douze ans plus tard il est créé chevalier. Tout donne lieu de croire que notre gentilhomme ne resta jamais inactif chaque fois que son intérêt fut en cause. En 1640, il échangea ses fonctions d'échevin de Namur contre celles de bailli et de gouverneur de la ville et seigneurie d'Enghien (2). C'est à cette époque sans doute que remonte l'exécution du tapis. A. de Tamison mourut à Enghien le 23 septembre 1657 (3). Ce tapis ne peut être postérieur à la date de son décès à moins qu'il n'ait fait la commande à la fin de sa vie et qu'il n'ait pu recevoir livraison du travail.

(1) *Ann. de la Soc. arch. de Namur*, t. XVIII, p. 212. — Baron Misson, *L'Etat noble du comte de Namur*.

(2) « A mesire Albert de Tamison gouverneur et bailly général de la ville et terre d'Enghien pour le gratifier à l'entrée de son gouvernement, les services, voyages et bon debvoirs qu'il at desjà faict aulx soulagements et avancement at esté faict don et recognoissance... viii<sup>e</sup> xviii l. »

A monsieur de Tamison, Sr de Maroille, Faulx li Perons, gouverneur et bailly général de la ville et terre d'Enghien, at esté payé pour les voyaiges par luy faict tant à Audenarde qu'ailleurs pour les affaires de ceste ville. par ordonnance du xviii<sup>e</sup> décembre, la somme de ic<sup>e</sup> xliiii l. »

Compte de la massarderie d'Enghien du 1 février 1640 au 31 janvier 1641. Archives communales d'Enghien. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. l'avocat E. Matthieu.

(3) Le registre des décès de la ville d'Enghien porte : « (1657, septembris) 23. D. Albertus de Tamison, gubernator Angiensis. » Archives communales d'Enghien.

## III

Abordons enfin l'examen des marques.

M. A. Wauters considère comme appartenant à la corporation de cette ville un monogramme formé de deux *e* gothique adossés et figurant sur de belles tapisseries conservées au Musée de Berne. Cette opinion est admise également par M. E. Matthieu le consciencieux historien de la ville d'Enghien (1). Pour A. Pinchart, le monogramme a une tout autre signification : les *e* adossés sont les initiales d'Elisabeth ou Isabelle de Portugal, troisième femme de Philippe le Bon duc de Bourgogne.

Cette opinion paraît pour le moins invraisemblable en admettant même que les tapisseries dont il s'agit eussent porté une marque de ce genre ne semble-t-il pas plus rationnel de supposer qu'au lieu et place on eût trouvé le chiffre du duc de Bourgogne. — M. Pinchart considérait comme appartenant à Enghien l'écu gironné (2) de sable et d'argent qui figure sur une tapisserie attribuée à la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et en possession de M. Constantin Marrochi à Florence (3).

M. de Raadt a fait observer, à la société d'archéologie de Bruxelles, que l'écu gironné se trouve précisément associé sur

(1) WAUTERS, *Les tapisseries de Bruxelles*, p. 20. — E. MATTHIEU, *Histoire de la ville d'Enghien*, p. 403.

(2) Il y a lieu de remarquer que cette marque reproduit une partie seulement des armoiries que la ville avait empruntées à ses anciens seigneurs à savoir un écu gironné de dix pièces d'argent et de sable ; chaque pièce de sable chargée de trois croisettes recroisettées au pied fiché d'or.

(3) La tenture a 3 m. 50 de hauteur et 3 m. 75 de largeur ; elle représente Samson présentant Dalila à ses parents ; elle contient dix-huit personnages et est entourée d'une magnifique bordure où se voit des figures d'animaux, des fleurs etc. On croit pouvoir l'attribuer à la moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

une tapisserie aux initiales de la ville : E. N. Cette circonstance tendrait donc à prouver que l'hypothèse de M. Wauters ne pêche pas par invraisemblance contrairement à l'opinion de A. Pinchart (1).



L'examen de l'autre monogramme nous permet de distinguer divers éléments : Le lis qui ne semble intervenir qu'à titre purement décoratif, le 4 se présente très souvent associé aux marques de fabrication, et enfin les lettres H V C et enfin les M M renversés et réunis par la partie supérieure.

Il nous semble qu'on pourrait précisément attribuer cette marque à un hautelisseur enghienois du XVII<sup>e</sup> siècle à Henri Van der CaMMen. On reconnaît précisément dans le monogramme en question les parties essentielles du prénom et du nom patronymique de l'industriel précité.

On sait grâce aux recherches d'Al. Pinchart que « Van der Cammen vendit le 10 novembre 1642 à Louis Spinola, gouverneur du pays de Winendaele en Flandre et colonel de Hauts Allemands, deux chambres de tapisserie en huit pièces représentant l'histoire d'Alexandre le Grand. Le gentilhomme espagnol paya la somme de 1975 florins : la tenture mesurait un peu plus de deux cent trente quatre aunes à 8 florins. »

Le tapis de table que nous venons de faire connaître appartient aux derniers temps de l'industrie enghienoise.

En effet, dans la préface d'un recueil publié à Paris en 1718, on lit à propos de la décadence qui avait atteint cette industrie autrefois si florissante l'appréciation fort curieuse : « la fabrication d'Anguien a beaucoup été dans ses commencemens pour les personnages qui ont toujours été très mal dessinez. Cette fabrique est devenue fort atténuée et très aride ; un de leurs

(1) Il s'agit de la tapisserie de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle vendue à l'Hotel des ventes à Paris le 23 juillet 1878. Voir Eug. Müntz, *La Tapisserie* 2<sup>e</sup> édition. *Bibliothèque de l'enseignement des Beaux arts*.

deffauts ordinaires est de mal monter leurs ouvrages ce qui est cause que leurs chaînes ne sont pas bien couvertes. Leurs verdure sont passables, quoique toujours travaillées dans un certain goût antique qui en diminue bien le prix (1) ».

On doit regarder de déduire de là, comme le fait remarquer A. Pinchart, que l'on fabriquait encore à Enghien à l'époque où s'imprimait ce livre d'où ces lignes sont extraites. Leur auteur était venu aux Pays-Bas à la fin du dix-septième siècle et avait visité, en 1691 ou 1692, des ateliers de hautelisseurs à Bruxelles. A en juger, dit l'auteur précité, par les appréciations qu'il a consignées sur les produits manufacturés en France, en Angleterre et dans nos provinces, à Anvers, Audenarde, Bruges, Bruxelles et Enghien, c'était un homme fort compétent dans la matière ; il déclare du reste qu'il a travaillé à Beauvais (2).

En 1671 le magistrat de Tournai invitait Jean Oedins à venir installer dans cette ville le métier de la tapisserie qui était délaissé à Enghien (3). Nicolas Van den Leen, fut le dernier hautelisseur qui conserva encore quelque métier en activité. « Par acte du 8 août de l'année 1685, il donna à la confraternité de Notre-Dame et aux pauvres de la ville toutes les rentes que ses prédécesseurs dans le métier avaient fondées pour messes, anniversaires, etc. » Toutefois, une clause est mise à ce legs ; il ne fait la cession que « jusques au temps du rétablissement du mestier (si le cas arrive) tant seulement ; lors qu'ils les devront laisser suivre audit mestier ; et le rétablissement ne se faisant, en jouiront tousjours ». Cet espoir ne devait point se réaliser.

JOS. DESTREE.

(1) *Histoire générale de la tapisserie*, p. 92.

(3) Op. cit. p. 93.

(2) M. Matthieu a publié une notice sur les tapissiers hautelisseurs d'Enghien à l'étranger, où il donne des renseignements inédits sur le séjour de Jean Oedins à Tournai. *Annales du Cercle arch. d'Enghien*, t V, pp. 401 et ss.